

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
MAIRIE DE LABOULE
24 place de l'église
07110 LABOULE
04 75 88 98 62
mairie@laboule.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 OCTOBRE 2025 A 19H

L'ordre du jour est le suivant :

- Remboursement de frais (four et fontaine),
- Conditions d'utilisation du four communal rénové,
- Demande d'acquisition de biens sans maître,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires,
- Étude de réintroduction de grands ongulés sur le Tanargue,
- Financement de l'augmentation de la participation au Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale (SMAM, administrateur de la piscine intercommunale « La Perle d'Eau »).

Il est rappelé que le public n'est pas autorisé à prendre la parole pendant les délibérations.

Laboule, le 30/09/2025

Françoise GALLET
MAIRE

Pour le Maire,
L'Adjoint,

